

ETUDE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA COMMUNE DES ANSES D'ARLET

tubes passifs

OBJECTIFS :

- Evaluer la quantité de dioxyde d'azote NO₂, traceur de la pollution automobile, présente sur différents sites des Anses d'Arlet, permettant d'établir une cartographie de ce polluant, dans cette zone
- Confronter les résultats obtenus avec les normes environnementales en vigueur

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

L'une des missions de Madininair est d'évaluer la qualité de l'air sur tout le territoire, notamment sur différentes zones où aucune mesure en continu n'est réalisée.

C'est avec cet objectif que Madininair a réalisé une étude de la qualité de l'air dans la commune des Anses d'Arlet. Cette étude renseigne sur la spatialisation de la pollution automobile, permettant d'évaluer l'impact du trafic dans cette zone, de préparer le Schéma Régional « Climat, Air, Energie » en devenir pour la Région Martinique, et de fournir une aide éventuelle à la décision locale (Ville des Anses d'Arlet) sur des projets concernant l'urbanisme, les transports ou l'environnement en général, etc.

MATÉRIELS ET MÉTHODES :

- prélèvement de NO₂ par tubes passifs
- 4 campagnes successives selon le calendrier suivant :

campagne 1	campagne 2	campagne 3	campagne 4
du 01/02/2012 au 14/02/2012	du 14/02/2012 au 29/02/2012	du 29/02/2012 au 13/03/2012	du 13/03/2012 au 27/03/2012

RÉSULTATS

Cartographie des concentrations moyennes en NO₂ (µg/m³) sur la commune des Anses d'Arlet lors des 4 campagnes du 01/02/2012 au 27/03/2012



A noter

Les concentrations les plus élevées sont observées:

- sur la D7, la portion de route « Gallochat » qui relie les Trois Ilets aux Anses d'Arlet, cette route est empruntée par les riverains pour rejoindre la Nationale 5.
- sur la D7, la portion de route qui relie les Anses d'Arlet au Diamant sans passer par le bourg des Anses d'Arlet.
- sur la D37, la route qui longe la côte Caraïbe, donnant accès au bourg, aux plages et aux lieux touristiques des Anses d'Arlet.

Ces deux routes possèdent beaucoup de relief ce qui génère une augmentation du principal polluant automobile, le dioxyde d'azote.

Cependant, durant ces campagnes, la valeur limite pour la protection de la santé de 40 µg/m³ n'a été dépassée sur aucun point de mesure.

CONCLUSION

Durant ces 4 campagnes, les concentrations les plus élevées en NO₂ sont mesurées sur les départementales 7 et 37, et principalement sur les portions menant au bourg des Anses d'Arlet. Ces routes relient la commune des Anses d'Arlet à la commune du Diamant et à celle des Trois Ilets qui mène à la Nationale 5.

Toutefois, les concentrations mesurées lors de cette période respectent la valeur limite annuelle pour la protection de la santé. Les probabilités de dépassement de cette valeur limite sur la zone sont très faibles.

La commune des Anses d'Arlet prévoit des projets d'urbanismes et donc le renouvellement d'une étude sera à prévoir pour observer l'évolution des concentrations en polluants.

Etude réalisée par :



Madininair

31 route de Didier 97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48 - Fax : 0596 71 32 02
contact@madininair.fr
<http://www.madininair.fr>

Avec le soutien de :

